



CITOYENNETÉ, CIVISME ET MOBILISATION SOCIALE DANS L'ESPACE AES

ZANGAOU Moussa

Résumé

La lutte efficace et victorieuse attendue de l'AES pour sa souveraineté une et plurielle, effective et totale ne serait possible sans un engagement responsable de l'ensemble des citoyens, c'est-à-dire de toutes les couches socioprofessionnelles de chaque État membre. Un tel engagement citoyen responsable se traduit par une mobilisation sociale intellectuellement encadré dans chaque État membre de l'AES.

En clair, soumettre la question de l'engagement citoyen comme mobilisation sociale dans l'espace AES à une objectivité critique, tel est l'objectif de la présente communication.

Mots clés : citoyenneté, civisme, citoyen, État, sahel, mobilisation

Abstract

The effective struggle for AES ‘sovereignty one and plural is not possible without responsible commitment of all citizens in each member state or socio-professional stratum. Such a responsible commitment translates into social mobilization intellectually framed.

In plain language, submit the citizen engagement question for critical analysis, this is the aim of our present study

Key words: citizenship, civics, citizen, State, Sahel, mobilization

NOTE : Cet article est tiré de la présentation de YACOUBA Halidou, Maître de Conférences en philosophie politique et sociale de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, pendant la Conférence “Civisme et de la citoyenneté dans l'espace AES » du 26 Juin 2025, organisée par IRSH dans le cadre du projet « Promotion de la coexistence pacifique, de la protection, et de

dialogue interreligieux au Niger » AID 012970/01/4, projet financé par l'Agence Italienne de Coopération au Développement.

Cette publication a été réalisée avec la contribution de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement. Le contenu de cette publication est exclusif responsabilité de Nexus ER ETS et ne représente pas nécessairement le point de vue de l'Agence.

Introduction

La citoyenneté et le civisme ne peuvent se traduire concrètement que par une mobilisation sociale dans l'espace AES. Celle-ci doit se traduire par la prégnance des droits civils et politiques, la prégnance du lien entre citoyenneté et civisme et enfin par la prégnance de l'interaction citoyenneté-solidarité. Toutes choses qui passent par des défis majeurs à relever dans chaque État membre de l'AES constituée par le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

1. Remarques préliminaires

Le citoyen comme l'homme de condition libre

Le citoyen comme l'homme différent de l'esclave et du métèque, c'est-à-dire de l'étranger domicilié

Le citoyen comme l'homme jouissant des prérogatives politiques dans la Cité à laquelle il appartient

Le citoyen appartient à la Cité et la Cité appartient au citoyen

La production ou institution de bons citoyens comme but de l'éducation à la citoyenneté

L'éducation comme instruction publique chez Condorcet. Elle institue le bon citoyen en l'amenant à connaître ses droits et ses devoirs. Pour bien jouir de ses droits et bien exercer ses devoirs, il fallait d'abord les connaître. D'où la nécessité de l'éducation.

Citoyenneté et Nationalité

Nationalité comme droit du sang et du sol

Dans l'Athènes démocratique, le citoyen c'était l'homme libre qui avait des prérogatives politiques dans la Cité à laquelle il appartient.

Le citoyen c'est celui qui avait droit de participation aux délibérations politiques qui se tenaient alors à l'agora ou place publique

Citoyenneté et droits civils et politiques

Citoyenneté et civisme

Citoyenneté et solidarité

2. De l'engagement citoyen ou mobilisation active de la société civile de l'espace AES

La mobilisation sociale dans l'espace AES suppose celle de la société civile dans son unité diversifiée. Celle-ci doit jouer le rôle de gardien des libertés civiles et politiques en sensibilisant les jeunes sur leurs droits et devoirs au sein de la cellule familiale, de la société et dans l'État. Mais il est à préciser que la société civile ne peut efficacement réaliser cette mission que si elle est indépendante. Or aujourd'hui il y a en Afrique une certaine société civile qui est une marionnette soit du pouvoir soit de l'opposition, qui ne poursuit qu'un objectif purement alimentaire. Les hommes de Dieu doivent cultiver la tolérance religieuse qui passe par le respect de la laïcité. Ils se doivent de cultiver la communion inter religieuse. Les médias ont un rôle fondamental d'information et d'éducation de l'opinion publique, mais aussi dans le renforcement de l'unité nationale qui, à vrai dire, n'existe pas dans les États africains en général, asiens en particulier. Elle est en train de se construire. Elle est à bâtir. Elle se fait. C'est le rôle des gouvernants de poser des actes et propos empreints de sagesse et de vertu aux gouvernés. Des actes et propos politiques qui rassemblent et non qui divisent. Des actes et propos capables de transformer les hostilités citoyennes épisodiques en hospitalités citoyennes permanentes.

Les chercheurs aux spécialisations diverses et les journalistes doivent créer un espace contre-hégémonique pour une gauche exigeante et critique. En d'autres termes, ils peuvent contester ou utilement éclairer les prises de position politique relativement aux questions des droits de l'homme. Les intellectuels de l'espace AES doivent refuser de s'enfermer dans le « *tour d'ivoire* » des intellectuels politiques non-engagés. Ils doivent faire irruption, en tant qu'intellectuels organiques, sur la scène publique de leurs États. Les organisations non gouvernementales (ONG), en tant que pièce maîtresse de la société civile, doivent interpeller les États de l'AES et les populations aux devoirs d'entraide et de sécurité sociales pour que soit préservé par exemple le droit des citoyens d'être à l'abri de l'insécurité, de la faim ou du problème de logement.

3. Pour une mobilisation citoyenne des ONG féminines de l'AES

La mobilisation citoyenne des femmes pour le progrès social de l'AES suppose la reconnaissance de l'égalité des sexes. L'engagement citoyen entendu comme mobilisation sociale, ne peut atteindre ses objectifs de souveraineté et d'indépendance de l'AES sans une participation active de la gent féminine qui suppose l'égalité des sexes. Celle-ci est l'une des conditions de possibilité du progrès social et par voie de conséquence de la paix civile dans l'AES. Ainsi, une politique juste en faveur de la jeunesse dans les États asiens passe par la lutte

contre l'exclusion économique, sociale et politique des femmes. Au fait, l'exclusion sociale et la faible participation des femmes tiennent principalement à des facteurs culturels. Leur capacité à entreprendre des activités économiques, surtout commerciales, est liée à des facteurs socioculturels qui sont, entre autres, la répartition sexuelle des rôles, les préjugés de genre et le statut de soumission. Celui-ci découle de la mentalité de la plupart des Nigériens que l'homme est fait pour commander et la femme pour obéir. La répartition sexuelle des rôles faisant de la femme une personne qui doit rester cloîtrée à la maison, s'occuper des travaux domestiques et faite pour procréer, constitue un obstacle majeur à leur accès à l'emploi et à l'entreprenariat. A la limite, elles peuvent s'adonner dans le foyer à des services et à des activités économiques fondées sur des technologies archaïques comme le tissage ou la confection des chapeaux en feuilles de palmier. Quant aux préjugés ou stéréotypes des genres, ils ont un impact sur ce qui est vu comme attitude digne ou acceptable pour une femme dans la société nigérienne, par exemple

Pour l'avènement d'une société plus juste dans l'espace AES, il fallait lutter pour mettre fin à la discrimination du sexe féminin tout en respectant les principes religieux. En effet, même la religion bien appliquée reste et demeure un vrai facteur de cohésion sociale dans chaque État membre de l'AES. La paix ne rime pas avec la misère donc la principale cause originelle est l'oisiveté. D'où l'importance pour les femmes de travailler comme les hommes. L'émancipation des femmes suppose une égalité ontologique entre les sexes. Aujourd'hui, c'est un secret de polichinelle que la place des femmes dans une société donnée est un indicateur clé du niveau de développement de cette société. Malheureusement les statistiques indiquent l'existence d'une énorme inégalité économique et sociale entre les sexes dans presque tous les pays de l'AES.

Au Niger comme presque partout au Sahel, la question du genre peut être perçue comme une catégorie d'analyse pertinente dans la mesure où elle interroge la position sociale de la femme. Ainsi une analyse phénoménologique de la situation actuelle des femmes nigériennes, permet d'affirmer que, malgré le travail ardu de l'État, des ONG et des associations féminines, beaucoup reste à faire relativement à leur émancipation économique et sociale. Depuis l'avènement du multipartisme au Niger, on assiste à l'irruption de multiples ONG et associations féminines qui interviennent dans plusieurs secteurs socio-économiques. Des femmes intellectuelles ont pris conscience de la nécessité de s'engager en faveur de la protection de leurs droits. C'est ainsi que plusieurs associations féminines ont vu le jour. On peut citer principalement la coordination des ONG et Associations féminines du Niger

(CONGAFEN) qui a été créée en juillet 1995. Son combat consiste dans la consolidation du mouvement associatif féminin. Elle est composée de 51 structures membres intervenant dans plusieurs secteurs socio-économiques. Par la suite, d'autres associations ont également vu le jour. Il s'agit entre autres, de Kassaï¹ qui est une seconde fédération composée de six structures en 2005. La cause finale de ces structures c'est l'obtention de l'égalité entre les femmes et les hommes tant sur le plan économique que social au Niger.

Le point de départ du combat égalitaire des femmes, ce sont les effets pervers de la construction sociale au Niger comme partout au Sahel. Pour l'avènement d'une société égalitaire, elles cherchent à neutraliser définitivement les identités et les différences. Elles pensent que des changements positifs et remarquables relativement à leur situation de femmes discriminées, sont bel et bien possibles. Ces changements passent par leur vrai engagement, lequel lui-même réside dans leur autonomisation et leur responsabilité. Celle-ci est la condition de leur liberté. Il s'agit de leur donner une formation sur la création et la gestion d'entreprise. Ainsi elles auront à entreprendre comment mettre en place un plan d'activité, rechercher des financements, mais aussi conduire une étude de marché, une campagne de publicité et résister à la compétitivité.

Les Gouvernements respectifs des États membres de l'AES doivent accompagner les Associations féminines dans leur engagement libérateur. Celles-ci se doivent aussi de savoir combiner l'engagement militant et l'élaboration intellectuelle. Car, force est de constater, qu'un engagement qui n'est plus intellectuellement encadré est voué tôt ou tard à l'échec, selon les justes propos de la philosophe et féministe américaine, Judith Butler. C'est pourquoi les femmes sahéliennes doivent articuler leur réflexion sur des principes et leur pragmatisme dans l'action. En d'autres termes, leur combat contre l'exploitation économique dont elles sont victimes doit avoir une base théorique fournie par un travail intellectuel collectif. Leur émancipation économique et sociale passe par l'égalité des chances effectives dans le cadre de la famille, de l'éducation ou de l'accès à l'emploi.

4. Pour une citoyenneté écologique dans l'espace AES

Bien plus, on ne peut mettre sous silence un autre enjeu de la mobilisation sociale dans l'espace AES, à savoir le défi de la citoyenneté par la sauvegarde de l'environnement ou de la

¹ Kassaï est le nom de la sœur de Sonni Ali Ber le plus grand Empereur de l'Afrique précoloniale au XVème siècle, selon les grands historiens arabes. Par analogie cette association féminine se veut guerrière.

nature. Les citoyens présents sont des êtres terrestres qui se doivent de protéger la Terre-sol tant pour leur propre bien-être que pour celui des générations futures. Sur ce point, la contribution de l'écologie critique de Hans Jonas est inestimable qui se traduit par l'exigence d'une nouvelle philosophie de la nature. Comme l'homme, la nature a des droits que les citoyens en tant qu'hommes doivent respecter. Les jeunes sahéliens doivent comprendre que l'hygiène et la protection de l'environnement sont des devoirs citoyens qui renvoient à un impératif à la fois catégorique et indicatif.

6. La citoyenneté et ses défis au cœur de l'éducation des jeunes dans l'espace AES

1) L'enjeu de l'éducation

Étant donné que la participation active de la jeunesse aux politiques publiques des États sahéliens n'est possible que si et seulement si celle-ci a du sens de responsabilité, l'enjeu premier de toute politique de jeunesse dans l'espace AES demeure donc l'éducation de cette jeunesse. En effet, comme l'a si bien dit le philosophe et père fondateur de la sociologie, Auguste Comte, la bonne organisation politique de toute société est toujours fonction de la bonne organisation mentale de cette société, c'est-à-dire de l'éducation. Toute chose qui signifie que la question de toute politique de jeunesse passe par l'éducation de celle-ci à la citoyenneté républicaine. Celle-ci doit être le premier souci des pouvoirs publics des États sahéliens. L'éducation à la citoyenneté républicaine doit être au cœur de l'éducation des jeunes. Le premier objectif visé à travers l'éducation est de faire de ces jeunes des bons citoyens. Sont appelés bons citoyens ceux qui sont respectueux des lois de la république, dévoués au Bien général et des personnes non-violentes. Pour ce faire, l'éducation morale, civique et politique des jeunes au Sahel s'avère une tâche plurielle. En effet, c'est une tâche qui incombe du devoir non seulement de l'institution scolaire que des ONG, pièce maîtresse de la société civile. Il s'agit d'une société civile indépendante, c'est-à-dire qui n'est marionnette ni du pouvoir en place ni de l'opposition politique. Une bonne politique de la jeunesse est celle qui accompagne celle-ci à penser les défis de la citoyenneté.

Penser les défis de la citoyenneté c'est avant tout penser les questions problématiques de la souveraineté, de la république, de la nation, de la paix, de la laïcité, des droits de l'homme, de l'environnement, de la citoyenneté mondiale, etc. C'est penser la participation citoyenne des jeunes à la vie démocratique. Qui dit participation dit le fait pour les jeunes citoyens de prendre leur part de la vie de la Cité. Participer c'est aussi prendre sa « juste part », rendre aux autres la leur, vivre dans la cité. » C'est s'engager en bon citoyen défenseur de ses droits tant civils que

politiques. Être bon citoyen c'est s'engager résolument à assurer paix et démocratie. C'est s'engager à éviter toute forme d'extrémisme violent dans l'État. Encore convient-il de préciser que l'extrémisme n'est pas que religieux. Il est aussi politique et culturel. L'enseignement de la philosophie dans l'éducation à la citoyenneté contribue de manière importante à conjurer toute forme de fanatisme. Contre l'extrémisme religieux, la philosophe membre de l'Académie des sciences morales et politiques de France, Chantal Delsol, préconise une nouvelle pédagogie ou méthode de transmission des connaissances religieuses. Il s'agit d'éviter l'endoctrinement source de l'extrémisme, et ce en privilégiant l'esprit critique dans l'enseignement des connaissances religieuses.

Entre autres, l'éducation des jeunes à la citoyenneté dans les États sahéliens doit avoir pour mission fondamentale, la formation des États-nations. Ainsi, à la lumière de Platon, la nation est caractérisée par l'esprit général des citoyens à vivre ensemble en tant que frères et sœurs, disons en tant que parents. Vivre ensemble c'est croire « voir dans les autres un frère ou une sœur, un père ou une mère, un fils ou une fille ou quelque autre parent dans la ligne ascendante ou descendante. » Les citoyens doivent avoir une croyance identique relativement à ce qui leur appartient, le même but et les mêmes sentiments de joie ou de douleur. De ce fait, il convient de les accoutumer dès l'enfance à vivre ensemble en bon accord. » C'est dire que le défi de la construction des États-nations au Sahel a pour cheville ouvrière le sentiment partagé de fraternité entre tous leurs citoyens respectifs.

Qui dit défi de la république dit défi « d'un État régi par des lois », selon la belle expression de l'auteur du Contrat social, Jean-Jacques Rousseau. Il s'agit des lois qui exigent du respect de la part de tous les citoyens. Une République n'est viable que si et seulement si ses lois sont respectées par tous ses citoyens, donc par tous et par chacun. Le respect de la loi s'avère pour le citoyen un impératif à la fois indicatif et catégorique au sens kantien du terme. Le non-respect de la loi, nous avertit l'auteur des Lois, Platon, est le poison qui dissout un État. Parler du respect de la loi c'est donc parler du civisme comme défi de la citoyenneté, comme condition et expression phénoménale de la liberté de tous et de chacun. « L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. » En effet, en obéissant à la loi, le citoyen ne fait qu'obéir à lui-même car tout le monde en fait de même. Bien plus, le défi de la République qui exige du patriotisme de chacun et de tous passe par l'enseignement d'une gestion rationnelle des différentes identités potentiellement conflictuelles. C'est l'éducation à la citoyenneté qui permet de transformer les hostilités citoyennes en hospitalités citoyennes.

2) Émanciper les identités tribales par une politique juste au Sahel

Pour ce faire, il nous revient de comprendre et de mettre en évidence les exigences d'une politique juste seule capable de conjurer les clivages ethniques dans l'espace sahélien. Celle-ci réside dans la justice sociale, laquelle passe avant tout par le respect des mêmes libertés pour tous. C'est dire que pour conjurer la conflictualité identitaire, et singulièrement le terrorisme en Afrique, il faut nécessairement la justice sociale. Celle-ci empêche dans un État le favoritisme vivant en matière de recrutement à la fonction publique par exemple. Elle empêche l'existence de deux catégories de citoyens : ceux d'en haut et ceux d'en bas, selon leur appartenance ethnique, régionale ou religieuse. La bonne gouvernance est le meilleur antidote contre les conflits identitaires dans un État. Dans un État c'est souvent l'injustice qui pousse les identités individuelles ou collectives à la révolte, à la désobéissance civile, à la rébellion, au terrorisme et d'autres formes d'états de violence. D'où l'urgence d'un traitement juste de la question des minorités ethniques surtout dans nos États africains en gestation démocratique où démocratie se confond souvent avec « *ethno-démocratie*² ».

Dans un État les uns et les autres doivent comprendre que ce n'est pas l'arithmétique ethnique qui fait la démocratie, mais l'arithmétique des convictions rationnelles sur la base de projet de société pertinent. Autrement c'est conduire tôt ou tard les identités minoritaires exclues à s'affirmer par la violence dite légitime Pour amener donc les différentes composantes de la nation à y exercer la culture démocratique, il leur faut une intense éducation à la citoyenneté républicaine. Vu que la vie de la cité requiert des choix qui engagent l'avenir, les gouvernants des États Africains doivent avoir une vision prospective de la politique en créant les conditions d'une politique juste. Et selon la pertinente remarque d'Alain Renaut³, une politique juste requiert la capacité à faire preuve de lucidité, quand il s'agit d'appliquer les principes, quelle est la logique des possibles.

Ce qui favorise les conflits intercommunautaires dans tout pays multiculturel c'est l'exclusion d'une communauté nationale. Malheureusement c'est la triste réalité à laquelle on assiste dans la plupart des pays du Sahel. A la vérité, ces derniers font l'expérience d'une comédie démocratique sur fond de tribalisme soigneusement masqué que seuls les esprits avertis peuvent démasquer. Une telle analyse conforte les justes propos de la philosophe Chantal Delsol, membre de l'Académie des sciences morales et politiques de France, selon qui le modèle occidental de la démocratie appliqué ailleurs engendre des déviations inattendues. En Afrique,

² Cette notion d'*éthno-démocratie* a été profondément abordée par le philosophe centrafricain, Jean-Paul Ngouandé

³ Voir Alain RENAUT, *Qu'est-ce qu'une politique juste ?* Grasset, Paris, 2005. C'est nous qui soulignons.

il favorise l'élection d'une tribu contre les autres. D'où l'exclusion comme condition de toute rébellion. La justice sociale a pour passerelle une démocratie participative et inclusive.

Pour faire donc progresser la démocratie au Niger dans la cohésion nationale, il fallait d'abord la problématiser. Car, comme l'écrit Jean-Luc Nancy dans un bel article :

« Démocratie est devenu un cas exemplaire d'insignifiance : à force de représenter le tout de la politique vertueuse et l'unique façon d'assurer le bien commun, le mot a fini par résorber et par dissoudre tout caractère problématique, toute possibilité d'interrogation ou de mise en question.⁴ »

Bien plus, une politique juste passe par une bonne gestion des différentes identités potentiellement conflictuelles. L'antidote majeur contre les abus de l'identité, c'est de la dialectiser. L'identité dialectisée est une position du sujet raisonnable qui se donne des leçons de respect de l'autre, son semblable. Elle exige qu'on se comporte impérativement avec davantage de respect, de politesse, d'attention à l'égard des autres, sans quoi on ne parviendra jamais à justifier, c'est-à-dire à faire valoir ses propres conduites mal vues. Pour être bien vu par les autres, il convient de se comporter avec bienveillance et éducation. Malheureusement c'est ce que ne comprend pas le sujet déraisonnable en matière de gestion identitaire. La bonne et droite éducation a une place centrale en matière de gestion identitaire. L'identité dialectisée ne rime pas avec la profération des propos calomnieux, violents ou injurieux, lesquels conduisent au conflit. Le souci de protéger son identité ne doit en aucun cas se justifier au moyen de la violence. Celle-ci est mauvaise de tout point de vue. Pourquoi ? Parce que justement elle ne sait pas où elle va. Ainsi l'identité dialectisée exige du sujet la modération de ses sentiments en tout et partout. En d'autres termes, l'autonomie et l'ouverture du sujet constituent l'être de l'identité qui mérite d'être vécue. L'identité est un couteau à double tranchant. C'est pourquoi elle mérite d'être gérée de manière rationnelle et raisonnable.

7. Nécessité d'une politique juste par la lutte contre la pauvreté

On n'a pas besoin d'être un économiste pour comprendre aujourd'hui la misère sociale qui prévaut au Sahel. Elle frappe presque toutes les couches sociales et principalement la jeunesse. Une jeunesse désœuvrée qui bien observée ne s'intéresse en longueur de journée qu'à la prise

⁴ Jean-Luc NANCY, « Démocratie finie et infinie » in *Démocratie, dans quel état ?* Agamben et al ; Éditions La fabrique, Paris, 2009, p.77.

du thé, à la danse vicieuse, c'est-à-dire aux arts musicaux imitant le vice, selon la belle expression de Platon. Les enfants talibés ou enfants de la rue dans les capitales des États de l'espace AES sont l'expression phénoménale de l'échec des politiques publiques des régimes civils dits pourtant démocratiques renversés par les militaires dans les trois États sahéliens respectifs du Mali, du Burkina Faso et du Niger. Ces juntas militaires au pouvoir dans ces trois pays sahéliens n'ont pas droit à l'échec vu que la triple cause principielle et principale avancée de leur irruption sur la scène politique renvoie à l'insécurité, l'injustice et la corruption. C'est dire que le combat efficace contre ces trois phénomènes monstrueux passe nécessairement par une politique juste. Et comme il ne suffit pas de dénoncer le mal, les pouvoirs militaires en se déclarant patriotiques doivent nécessairement aussi décrire et justifier l'insécurité, l'injustice et la corruption et son cortège de misère sociale afin de les juguler, sinon de les solutionner.

Conclusion

Pour conclure, l'engagement citoyen entendu comme mobilisation sociale est la voie royale qui conduit à la souveraineté et l'indépendance de l'AES. Encore convient-il de préciser qu'il n'y a pas de citoyenneté sans civisme couronnement ou manifestation phénoménale de la morale, sinon de l'éthique républicaine. Le civisme, autrement dit, le respect des lois. Le civisme doit être profondément inculqué à l'ensemble des citoyens de l'AES car sans lui la Cité ne tarde pas à sombrer dans l'anarchie, puis la tyrannie. Les lois sont l'expression de la raison qui est norme du Bien à la fois privé et public. Selon Platon dans Criton elles doivent plus de vénération que nos parents. Car c'est sous leurs auspices que le mariage de ces derniers a été réglé. L'obéissance de tous à la loi est le principe d'union et de concorde entre tous les citoyens de l'espace AES.

En sa fondation éthique et télologique la citoyenneté dans l'espace AES doit être une citoyenneté mondiale, c'est-à-dire qui dépasse le cadre national en le subsumant au sens hégélien du terme. Elle se veut donc une citoyenneté mondiale, donc ontologiquement hospitalière. En effet, l'hospitalité est une valeur universelle. Mais elle ne peut être viable que si et seulement si elle est régie par des règles. Celles-ci humanisent les étrangers. Sans règles l'hospitalité rend les étrangers étranges, alors qu'ils sont ontologiquement des humains a priori et à part entière. Tout citoyen est un étranger potentiel car il devient étranger dès qu'il quitte son pays. La mobilisation sociale dans l'espace AES ne doit donc pas être synonyme de chauvinisme, lequel est ontologiquement mortel pour tout pays au monde. Comme disait

Seydou Badian Kouyaté, « L'homme n'est rien sans les hommes, il vient dans les mains des hommes et s'en retourne dans leurs mains. »

Références biographiques

- ARENDT Hannah, *La nature du totalitarisme*, Payot, Paris, 1990P. 4
- ARENDT Hannah, *Du mensonge à la violence*, Calmann- Lévy, Paris, 1972, p. 74.
- Axel HONNETH in *Revue Mouvements, Pensées critiques*, Paris, Editions La Découverte, 2009
- LEVI-STRAUSS Claude, *Race et histoire*, Gallimard, Paris, 2007 p.17.
- BIDIMA Jean-Godfroy, La palabre, une juridiction de la parole, Editions Michalon, Paris, 1997.
- Cités Numéro 52 : La laïcité en péril ? Presses Universitaires de France, Paris, 2012.
- HEGEL, Œuvres de jeunesse, *différence des systèmes de Fichte et de Schelling* in *Morceaux choisis*, par LEFEVRE et GUTERMAN, Idées, Gallimard, Paris, p.
- NJOH MOUELLE Ebénézer et MICHALON Thierryet al, *L'Etat et les clivages ethniques en Afr* RAWLS John, *Justice et démocratie*, traduction française Catherine Audard, Seuil, Par
- GOYARD-FABRE Simone *Qu'est-ce que la démocratie ? La généalogie philosophique d'une grande aventure humaine*, Editions Armand Colin, Paris, 1998, p.10.
- HONNETH Axel cité in Revue *Mouvements, Pensées critiques*, Editions La découverte, Paris, 2008, p.17. *ique*, Editions Ifrikiya, Yaoundé, 2011.
- ROUCH Jean, *Les songhay*, l'Harmattan, Paris, 2005, p.40-42. Cet auteur est un fin connaisseur des communautés nigériennes, et en particulier la communauté Song
- YACOUBA Halidou, *Justice sociale et paix en Afrique Réflexions sur les voies du droit*, L'Harmattan, Paris, 2017
- YACOUBA. Halidou, « Contribution de l'initiation philosophique à la prévention des conflits en Afrique » *Diotime revue internationale de didactique de la philosophie*, Numéro 37, p.14, 7/2008, 3084 mots, CRDP Montpellier, 2007.